

Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIII.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Ine., Samedi, 12 Aout 1876.

No. 44.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, 12 AOUT 1876.

POUR PRESIDENT DES E-UNIS:
SAM. J. TILDEN,
DE NEW-YORK.

THOS. A. HENDRICKS,
DE LINDSIAN.

FRANCIS T. NICHOLLS,
DE L'ASSAMPTON.

LOUIS A. WILTZ,
DE FORTIAN.

H. N. OGDEN, (d'Orleans.)
Pour Secrétaire d'Etat.

WM. A. STRONG, (de Winn.)
Pour Auditeur.

ALLEN JUMEL, (d'Iberville.)
Pour Secrétaire de l'Education Publique.

M. LUSHER, (d'Orleans.)
Représentant au Congrès, (2^e District.)

E. W. ROBERTSON, d'Est B. Rouge.

Ceux qui atteindront l'âge de 21 ans avant le jour de l'élection prochaine (6 Novembre) pourront bientôt se faire enregistrer, et ceux qui ont déjà leurs certificats d'enregistrement, pourront en obtenir de nouveaux.

Le Surveillant de l'Enregistrement ouvrira son bureau en notre ville le 28 de courant et le tiendra ouvert pendant six jours, après quoi il se rendra dans d'autres Wards de la Paroisse dans le même but.

Nous donnerons bientôt les lieux où le Surveillant se transportera, ainsi que les jours par lui fixés.

GRANDE ASSEMBLEE DE RATIFICATION DES NOMINATIONS DE TILDEN ET NICHOLLS.

Nous avons eu, Samedi dernier en notre ville, en l'honneur de la nomination de nos candidats pour Président et Gouverneur, une grande procession aux flambeaux suivie d'une assemblée enthousiaste à la Maison de Cour.

La procession, dirigée par un Grand Marshal et quatre assistants, consistait en quatre ou cinq cents cavaliers, piétons et citoyens en voiture. Formée à l'extrémité Nord de la ville, la procession s'est mise en mouvement, fanfare en tête, et a parcouru les rues principales, souvent rencontrée et saluée par des groupes de citoyens, auxquels la procession répondait par des hurrahs prolongés. Les torches, les transparents, les devise, l'enthousiasme toujours croissant, donnaient un aspect étalant à cette longue traînée de monde, saluant à chaque instant des maisons illuminées, et enfin, arrivant à la Maison de Cour, où une assemblée s'est organisée en appelant Mr. C. C. Swartz au fauteuil, et Messrs. W. B. Read, J. J. Bailey, A. Simon, C. B. Daly, Diemel Derio, Chas. N. Ealer, Willis Prescott et Oct. Voorhes, comme vice-présidents, et Clint. B. Andros, A. P. Williams, Jos. D. Richard et M. Vilasaca comme secrétaires.

Des résolutions patriotiques furent présentées et adoptées, confirmant les nominations démocratiques pour Président et vice-Président des Etats-Unis, ainsi que pour Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur et Secrétaire d'Etat.

Après l'adoption enthousiaste de ces résolutions, des discours patriotiques furent prononcés par MM. Kenneth Baillie, F. Perrodin, Laurent Dupré, G. W. Hudspeth, E. T. Lewis, B. F. Hardesty et autres, lesquels ont été souvent interrompus par de chaleureux applaudissements.

Il y avait surtout une chose remarquable et des plus flatteuses dans cette nombreuse assemblée: deux cents dames organisaient de leur présence, cette réunion patriotique, et elles aussi, ont mêlé leurs applaudissements à ceux de la foule.

Notre vaste Maison de Cour pouvait à peine contenir un tiers des spectateurs. Ceux qui n'avaient pu trouver place au dedans, s'étaient formés par groupes aux nombreuses portes et fenêtres de la Maison de Cour, pour entendre les paroles chaleureuses des orateurs.

Nous apprenons que le club démocratique de Washington se propose, lui aussi, d'organiser bientôt une procession aux flambeaux dans le même but. Nos amis de Washington réunissent tout ce qu'il faut pour donner de l'éclat à une célébration de ce genre et ils ne peuvent manquer de réussir avec le patriotisme et l'enthousiasme qui leur connaît.

Voici donc la campagne ouverte; l'enthousiasme ira toujours croissant, et nous n'avons aucun doute que le ticket démocratique obtiendra dans le vieux St. Landry une majorité plus forte que jamais.

UNE VOIX DE L'ALABAMA.

L'Etat de l'Alabama a élu son gouverneur et sa Législature, Lundi dernier, et voici ce que le législateur nous annonce:

Montgomery 7 août.—Les retours démontrent des gains démocratiques partout. Nous en avons assez de présent pour garantir que la majorité démocratique sera de 50,000 voix. Beaucoup de comités qui jusqu'ici étaient républicains, envoient des députés à la Législature, et la majorité dans les deux chambres réunies, sera très grande.

Pour le Congrès, il y a 7 Démocrates et un Républicain.

Le Comité Exécutif du parti Démocratique de la Paroisse, choisi par la Convention de paroisse du 15 juillet, s'est organisé Samedi dernier en choisissant comme président M. Joseph M. Moore, et comme greffier M. Louis Stagg.

A la même réunion, M. Matthew V. Singleton Sr. du Bayou Chicot a été choisi pour remplir la vacance occasionnée par la démission de M. H. Millard Dunber, comme candidat pour la Chambre des Représentants, sur le ticket choisi par la Convention Démocratique du 15 juillet.

A la même séance, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis comme délégués pour représenter cette Paroisse à la Convention de District du 10^e District Sénatorial, qui aura lieu à Vermilionville le 1^{er} Lundi de Septembre prochain, ou tel autre jour qui sera désigné par les paroisses composant ce District, à savoir: M. R. Wilson, John I. Gardiner, W. B. Read, A. L. Durio, John A. Taylor, Willis Prescott, Joseph M. Moore, G. Pulford, C. D. Tatman, Yves Vidrine, T. S. Fontenot, C. B. Andros, Pierre Boudoin, Benjamin Avent, Léonce Sandoz, Gustave Delahoussaye, E. Dubuisson, F. B. Hardesty.

Le bureau des Assessours est ouvert maintenant, et restera ouvert au bureau du Recorder jusqu'au 1^{er} Septembre.

C'est pendant ce temps que les contribuables pourront voir à l'estimation de leurs propriétés. Après le 1^{er} Septembre, il sera trop tard pour faire corriger le tableau d'assessement.

Il s'est formé, le 4 août courant, à Bayou Chicot, un club démocratique de 164 membres.

Après la formation de ce beau club, il s'est organisé en assemblée, laquelle, après avoir constaté l'existence de deux Comités Exécutifs Démocrates en cette Paroisse, a passé, entre autres résolutions, celles-ci:

Résolu, que nous suggérons respectueusement qu'une délegation de chaque Ward de la Paroisse soit nommé à l'effet de se concerter avec les deux Comités Exécutifs de Paroisse, et s'efforcer d'amener l'harmonie et l'union des deux organisations, et réunir ainsi tous les démocrates de la paroisse en une seule phalange.

Résolu, que nous ne nous sentons tenus de supporter aucune des nominations faites par l'une ou l'autre des Conventions tenues à Opelousas le 15 Juillet dernier.

Cette idée n'est pas neuve; elle a été suggérée ici, quelques jours après que ces Conventions se sont ajournées, et pour la mener à bonne fin, il faudrait simplement que les deux comités exécutifs de paroisse se réunissent, se concertent et enfin consentent à convoquer une nouvelle convention; ou qu'ils se réunissent en une seule assemblée; car, comme le dit une de ces résolutions, l'harmonie du parti le demande.—Mais pour ça faire, il faudrait être expéditif et se mettre à l'œuvre sans délai. Peut-être même les deux Comités pourraient-ils amener cet heureux résultat?

Un terrible accident est arrivé jeudi dernier, sur l'habitation de M. Joseph Bloch, à 6 milles à l'Est de notre ville.

Il paraît que 10 ou 12 ouvriers et manœuvres, étaient occupés à reconstruire la scierie de l'habitation, quand deux lourdes pièces de bois sont tombées d'une vingtaine de pieds de haut, en entraînant d'autres pièces avec elles, blessant sept hommes plus ou moins grièvement. M. Kivas, l'entrepreneur, a eu un bras cassé, et deux autres enfoncés. Un homme de couleur, Théodora Eugène, a eu une jambe cassée à deux endroits. M. Bayard, charpentier, et Thos. Buller, ont reçu de douloureuses blessures, mais pas dangereuses; et enfin, trois autres manœuvres ont été également blessés.

L'Entreprise, de Washington, du 9, nous apprend que Vendredi dernier, un enfant de M. James Dollison, petit garçon de 4 ans, a été écrasé par la fêche de son moulin à gru, et qu'il est mort instantanément.

Le bruit a couru ici, il y a 8 ou 10 jours, qu'un comité de Vigilance de Lafayette avait arrêté et pendu un juif colporteur, et un nègre, pour avoir volé des montres, disant-on.

Le fait est que le comité de vigilance a réellement arrêté un nommé Lazarus Levy, un marchand de Vermilionville, et il allait être jugé par les Vigilants, quand le Sheriff s'est présenté et a réclamé le prisonnier, qui lui a immédiatement été livré et le Juge de Paroisse l'a relâché sous cautionnement.

C'est en Eté qu'il faut se préparer l'hiver. Lisez l'avis de M. E. Phillips, dans une autre colonne. Non seulement il a un des plus beaux magasins de marchandises sèches de notre ville; mais encore il tient toujours en mains, un assortiment de fournitures de cuisine (Charter Oak stoves) et de poêles de salon. Voici le moment de se procurer ces articles, attendu qu'on peut les obtenir aujourd'hui à meilleur marché que jamais.

Rendez-vous donc chez M. Phillips, et s'il ne vous reçoit pas le sourire sur les lèvres, nous rétractons tout ce que nous venons de dire.

Le Club Démocratique Wide-Awake se réunit tous les Samedis soir à 7 heures, à la Salle Vilasaca.

L'emploi des troupes dans le Sud.

[Extrait de l'Abelle de la N. O. du 5.]

La déposition du général Sherman devant le comité militaire de la Chambre, déposition qu'on a pu lire hier dans nos dépêches, ne laisse guère de doute sur les intentions de Grant de ne pas retirer un seul des 3000 soldats actuellement campés dans cinq ou six Etats du Sud et destinés à servir, de façon plus ou moins directe, la politique radicale.

Interrogé sur le point de savoir s'il n'était pas possible de retirer ces troupes pour renforcer l'armée dans le pays indien, Sherman s'est contenté de répondre:

— Je tiens de haute autorité que ces troupes font besoin—aux marshalls et aux officiers du Revenu pour le maintien de la paix publique, etc.—Je n'ai pas le droit d'en dire davantage.

Et le président ayant insisté, il a ajouté:

— Je suis forcé de répondre que cela est impossible parce que ceux qui sont revêtus de l'autorité, exigent leur présence nécessaire. Cette décision est pour moi sacrée et finale et c'est ma gouverne.

Mr Terry—Vous ne dites pas cependant que c'est votre jugement.

Sherman—Il convient peu de demander à un soldat une opinion en dehors de son devoir. Il ne doit pas se former une opinion.

Sherman a répondu comme il convenait à un militaire, s'abstenant d'approuver la politique du Président et refusant de le censurer. Mais sa réponse, si réservée qu'elle soit, n'en est pas moins significative.

Le petit corps d'armée envoyé contre les Indiens, est exposé à de nouveaux désastres; il compte à peine 3000 hommes; il a besoin de renforts. On ne peut en prendre dans les corps qui font le service des frontières car leur présence est indispensable, mais il y a 3000 soldats répartis dans des Etats en pleines paix, les Carolines, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane et l'Arkansas.

Ces troupes sont dans l'Union, sont sur un pied d'égalité avec tous les Etats du Nord. L'intervention des troupes fédérales dans ces Etats en cas d'urgence n'est permise que sur une réquisition formelle de la législature. Les désordres locaux, les violences individuelles qui peuvent y survenir, sont, d'après la jurisprudence établie par deux récents arrêts de la Cour Suprême, du ressort exclusif de la justice criminelle de chaque Etat. Les Cours des Etats-Unis n'ont rien à y voir, et encore moins l'armée. Tel est le droit constitutionnel bien établi, bien clair.

Malgré cela, les hautes autorités dont parle Sherman, jugent la présence des troupes fédérales, nécessaires à l'union; nous répondons sans hésiter: au maintien du régime des carpet-baggers là où il subsiste encore comme dans la Caroline du Sud et dans la Louisiane, au rétablissement de ce régime là où il a été renversé comme en Georgie, dans le Mississippi et l'Alabama.

Les gouvernements radicaux du Sud tous issus soit de la fraude soit de l'usurpation, ont été des créations de la guerre brutale employée par Grant, et cet homme veut de nouveau employer la force brutale pour les maintenir ou les rétablir.

Telles sont les raisons—que le général Sherman n'a pas cru devoir donner—de la décision de son chef, mais dont sont évidentes et n'ont pas besoin d'être démontrées.

Le maintien de la paix publique dans un Etat n'est pas l'affaire du Président des Etats-Unis, tant que celui-ci n'a pas été légalement requis de prêter main forte aux autorités locales. La paix publique ne couvrirait, d'ailleurs, aucun risque si tous les soldats étaient retirés, car alors il n'y aurait aucun soldat, parce que les noirs, livrés à eux-mêmes, ne les provoqueraient pas.

Le maintien des troupes dans le Sud n'a d'autre objet que de servir les plans machiavéliques des radicaux, et, comme ces plans ont reçu un commencement d'exécution dans plusieurs localités, ils ne sont plus un mystère.

Les meneurs radicaux organisent les affranchis en bandes armées et leur prêchent la guerre contre les blancs en leur promettant la possession des terres, et pour les encourager à s'en aller, leur disent qu'il n'y a plus de terres à vendre, et qu'ils sont les maîtres de la terre.

Les but à atteindre par ces menées est de provoquer assez de conflits partiels pour généraliser l'antagonisme entre les races et pour influencer les élections.

Avec un système de persécutions judiciaires, on essaiera, d'un autre côté, de désorganiser les blancs à l'approche du scrutin.

Enfin, les désordres qu'on aura réussis à créer, fourniront un prétexte au Bureau des retours en Louisiane, ou au Sénat des Etats-Unis en ce qui concerne les autres Etats, pour ne pas reconnaître les résultats du scrutin.

Mais l'on peut s'étonner à bon droit de la persistance de Grant à recourir à ces vieux moyens qui n'ont pu empêcher le Mississippi et l'Alabama de s'affranchir du radicalisme, et qui n'ont abouti, en Louisiane, qu'à un régime recouvert par le Congrès lui-même comme un régime usurpateur.

La conspiration échouera une fois encore, nous en sommes convaincus, car les blancs du Sud, au moment de toucher au port de délivrance, sauront supporter patiemment toutes les provocations plutôt que de compromettre le succès de leur cause.

A la propagande incendiaire de leurs ennemis, ils sauront opposer une propagande de conciliation et de rapprochement qui dégonnera les menées des émissaires fédéraux.

Néanmoins, quelque foi que nous ayons dans la sagesse et la modération des populations blanches du Sud, nous pensons que la Chambre des représentants ferait bien d'ajouter aux moyens propres à contrecarrer les projets fanstiques de la faction radicale de la Maison Blanche; et, comme nous l'avons déjà dit, la Chambre ne devrait pas hésiter, en vue des dangers qui menacent les institutions du pays, à refuser de s'ajourner jusqu'à l'élection, afin de pouvoir voter à temps toute tentative, de la part de Grant, pour porter atteinte à la souveraineté électorale des Etats du Sud.

Plateforme du Parti Démocrate de la Louisiane.

Nous, représentants du parti démocrate conservateur de la Louisiane, en convention, déclarons que la réforme administrative et politique est, de toutes les questions, la plus importante, et que se présentera à la prochaine élection générale, et nous demandons instamment à nos concitoyens des anciennes organisations politiques de blancs et d'hommes de couleur de nous aider à mener cette réforme.

Nous accusons le parti radical de l'Etat d'avoir ouvertement et fréquemment violé la lettre et l'esprit de la constitution; de s'être attirés des pouvoirs illégitimes, dans un intérêt de parti, et d'avoir presque ruiné la Louisiane; d'avoir fomenté la discorde entre les races, de les avoir, délibérément, possédés l'une contre l'autre, et d'avoir cruellement sacrifié les jours d'hommes de couleur et de blancs dans le but de provoquer une immixtion injustifiable et inconstitutionnelle dans nos affaires.

Nous dénonçons le gouvernement usurpateur, le mauvais gouvernement qui l'Etat a subit depuis 4 ans; l'usurpation à la suite de laquelle les officiers fédéraux ont été arbitrairement renversés par les autorités fédérales, la législature a été dispersée par des soldats à une époque de paix profonde. Cette intervention violente et illégale est un des nombreux crimes dont la responsabilité pèsera sur le parti républicain en novembre prochain.

Nous proclamons le désir et une intention bien arrêtés d'avoir une élection loyale et paisible en dépit de toutes les provocations qui pourront nous être offertes, mais nous exigerons qu'il ne soit exercé ni intimidation ni violence envers ceux de nos concitoyens de couleur qui voudront travailler avec nous à la défense de l'Etat.

Nous reconnaissons être tenus d'observer les trois derniers amendements à la Constitution des Etats-Unis; nous les acceptons comme un règlement définitif des disputes qui ont engendré la guerre civile, et nous nous engageons à protéger tout citoyen, quelles que soient sa race, sa couleur ou sa condition antérieure, dans l'exercice des droits que lui accorde et lui garantissent ces amendements.

Nous prenons, au nom de notre parti, l'engagement de satisfaire à toutes les obligations légales énoncées par l'Etat de la Louisiane; de tenter les plus grands efforts dans l'intérêt de la réforme et de l'économie; de veiller surtout à ce que les places publiques inutiles soient abolies; de réduire les revenus et les salaires des officiers, qui ne doivent recevoir qu'un paiement raisonnable; de réduire l'impôt autant que le permettront les besoins du gouvernement; et de diminuer le dangereux patronage du gouvernement.

Nous sommes en faveur de l'établissement d'un chemin de fer du Texas et du Pacifique, et recommandons à nos représentants de voter pour l'adoption du projet de loi qui est actuellement devant le Congrès.

Nous approuvons cordialement les principes qui ont proclamés la convention démocrate nationale à St. Louis et nous nous engageons à un meilleur gouvernement. Nous nous engageons à travailler au succès de Samuel J. Tilden et de Thos. A. Hendricks, champions éminents de la réforme nationale.

Extraits d'une correspondance du New-York Herald.

Le correspondant du Herald à Nlle. Orleans, dans sa lettre du 20 juillet, donne de piquants détails sur la convention nigamérie que les radicaux ont parquée dernièrement au théâtre St. Charles; en voici quelques-uns:

Le choix de Packard est dû à l'usage du nom du Gen. Grant parmi les hommes de couleur à qui l'on a dit, en particulier et ouvertement, que le président n'approuverait cordialement aucun autre candidat; il est dit aussi à la présidence du gouverneur Kellogg sur ceux des officiers d'Etat qui étaient délégués; il est dit, enfin, à l'emploi de l'argent.

Chacun des candidats essaya, par divers moyens dont beaucoup sont inconnus au Nord, de tenir ses amis ensemble. Tom Anderson, par exemple, logea et nourrit à ses propres frais, soit à la douze, soit à la quinzaine, les candidats délégués. Il découvrit, plus tard, que la moitié d'entre eux votaient pour Packard.

Ludeling se croyait sûr du soutien de la délégation entière du Nord de la Louisiane—50 voix—mais Packard réussit à en acheter plus d'un tiers.

Wartho s'imaginait qu'il aurait certainement 110 voix; il n'en eut que 63. Williamson en obtint 6. Il était le candidat des honnêtes gens; sa force fut un sujet d'étonnement pour la convention.

Le comité de finances de Packard était composé, dit-on, de Loan, chef de

la police, Norton, gardien du port, et Burch, sénateur.

Ces messieurs occupèrent une chambre particulière où ils "royaient" les délégués. Ceux-ci étaient cotés, durant les séances de la convention, à 2550 la pièce—dix pour cent comptant et le reste sur "livraison". Les autres aspirants avaient aussi leurs comités. On raconte qu'après l'ajournement de la convention, Packard et Wartho firent un échange de listes d'achat; ils s'aperçurent qu'un grand nombre de délégués de couleur s'étaient adressés aux deux boutiques et en avaient reçu de l'argent.

On raconte encore qu'Antoine cantonnait la convention à l'aide de sept mille piastres qu'un comité de gens de couleur avait été chargé de distribuer.

George B. Johnson, blanc, candidat au poste d'auditeur, et devant confédéré et favori de Kellogg, est porté sur la liste des saignés pour dix mille piastres.

Les républicains d'ici ne croient pas qu'ils puissent emporter la Louisiane, même avec l'appui du Returning board et des bayonnets fédérales. Le déconfortement est général. Wartho, Geo. Sheridan, Pinchback, Ray, Anderson et d'autres meneurs sont déjà partis pour le Nord; ils y feront de la propagande en se préparant dans l'Etat à l'an prochain d'élection. Le sénateur West, lui aussi, est déconçonné.

Le correspondant attribue à Mr. Packard l'intention de commencer la campagne que quarante jours avant celui de l'élection; d'arrêter alors les citoyens blancs des paroisses où les concessionnaires de M. Kellogg ont été sommés de donner leurs démissions; d'opérer des arrestations sur les affidés de députés, et d'empêcher les juges Billings de voir revenir qu'après la lutte.

Le Herald aversit les conservateurs d'être vigilants. Ils le seront; ils savent assez à qui ils ont affaire. Mais si M. Packard veut, comme le dit le correspondant du Herald, faire arrêter nombre de conservateurs, dans les quarante jours qui précéderont l'élection, il jouera un jeu dangereux, et qui pourrait produire le résultat contraire à celui qu'il attendrait.—Abeille.

Conformément à un ordre du gouverneur, L'auditeur des comptes publics a lancé une circulaire adressée aux collecteurs de taxes, les autorisant à recevoir toutes les taxes arriérées sans exiger de pénalités ni de frais, pourvu que ces taxes soient payées dans les trois mois qui suivront le 8 Juillet.

Le Herald aversit les conservateurs d'être vigilants. Ils le seront; ils savent assez à qui ils ont affaire. Mais si M. Packard veut, comme le dit le correspondant du Herald, faire arrêter nombre de conservateurs, dans les quarante jours qui précéderont l'élection, il jouera un jeu dangereux, et qui pourrait produire le résultat contraire à celui qu'il attendrait.—Abeille.

Fournaux de Cuisine, Poèles de Salon, Tuyaux de Poèles, etc.

EN entre de notre immense assortiment de marchandises sèches, chausseries, quincaillerie et Groceries, nous faisons une spécialité de la vente de:

FOURNAUX ET POELES

de tous les genres. Les célèbres fournaux de cuisine dit Charter Oak, constamment en mains. Aussi, Tôles et cordes d'équilibre au prix de la ville. E. MANUILL PHILLIPS, Inc. Encougnie Main et North. Opelousas. 29 Juillet. 3m

CIRAGE PERFECTIONNE

APPLIQUE aux toiles cirées pour imprimer les, rideaux et coussins de voitures, que nous pouvons recommander comme étant le meilleur dont nous nous soyons jamais servi. Nous en ferons usage moyennant une faible rétribution additionnelle, dans tous les ouvrages de genre faits à l'aide de machines. S. P. Clark, Opelousas, où on pourra en voir des spécimens. J. S. GIBBS, Opelousas 7 Aout 1876. 44f

Machines à coudre de Howe.

Le soussigné ayant obtenu l'agence pour la vente de ces machines à coudre par excellence de HOWE, annonce respectueusement aux dames de cette paroisse qu'il a en mains un assortiment de ces célèbres machines, qui vendra au prix des plus bas, soit au comptant, soit à des termes raisonnables. La longue expérience du soussigné dans ce genre d'affaires, et sa connaissance parfaite des divers machines à coudre, l'autorisent à recommander tout particulièrement ces machines au public. Leur supériorité sur toutes les autres a été reconnue depuis un nombre d'années, et les améliorations toutes récentes qu'elles viennent de subir, les rendent à venir examiner ces machines, leur conture parfaite et la facilité avec laquelle on s'en sert. CH. DENIAU, Rue Main, Opelousas. 19 Sept. 49f

Manufacture de Voitures.

Le soussigné a l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicules sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charonnage que forge, peinture et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Doyennant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies de toutes formes et de seconde main qui vendra à bon marché pour un comptant aux personnes de cette paroisse. S. P. CLARK, Opelousas 20 Janvier 1872. 19f

M. Elmer, sellier, répare les voitures, les selles et les harnais, à son atelier, rue Landry, presque vis-à-vis l'ancienne écurie Point.

CANDIDATS.

Sénateur d'Etat.
A la requête de mes amis de ce District, je m'annonce comme candidat pour le Sénat de l'Etat, de la part du 10^e District sénatorial. 13 mars. W. H. KIRKMAN.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. THOS. C. ANDERSON est candidat pour Sénateur d'Etat de la part du dixième District Sénatorial, composé des Paroisses Calcasieu, Cameron, Lafayette et St. Landry, à l'élection de Novembre prochain.

Pour la Chambre des Représentants.
Nous sommes autorisés à annoncer que M. JOHN M. TAYLOR de Plaquemine Brulée, est candidat pour la Législature.

Juge de District.
Nous sommes autorisés à annoncer E. T. LEVIE Esq. comme candidat pour la place de Juge du 8^e District judiciaire, sujet à la nomination d'une Convention Démocratique de District, s'il y en a une, ou si non, sujet à la nomination des Conventions locales Démocratiques qui seront tenues dans le courant de l'année, dans les Paroisses St. Landry et Calcasieu. 11 mars 1876.

Juge de District.
Nous sommes autorisés à annoncer E. T. LEVIE Esq. comme candidat pour la place de Juge du 8^e District judiciaire, sujet à la nomination d'une Convention Démocratique de District, s'il y en a une, ou si non, sujet à la nomination des Conventions locales Démocratiques qui seront tenues dans le courant de l'année, dans les Paroisses St. Landry et Calcasieu. 11 mars 1876.

Avocat de District.
Nous sommes autorisés à annoncer que M. LAURENT DUPRE Esq. est candidat pour Avocat de District du 8^e District judiciaire, sujet à l'approbation de la Convention Démocratique de District, s'il y en a une, ou si non, sujet à l'approbation des Conventions locales Démocratiques qui composent ce District. 31 mars.

Greffier de la Cour.
Nous sommes autorisés à annoncer que M. YVES VIDRINE de la Ville Platte, est candidat pour la place de Greffier de la Cour de District dans et pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. 18 mars.

Notaires.
Nous sommes autorisés à annoncer que M. JAMES O. CHACHERE est candidat à la place de Greffier de la Cour de District dans et pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. 18 mars.

Shérif.
Nous sommes autorisés à annoncer que le Capt. E. A. CARMOUCHE est candidat à la place de Shérif de St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. 18 mars.

Pour le Jury de Police.
Nous sommes autorisés à annoncer que LOUIS YOUNG est candidat pour le Jury de Police. (Amé Ward.)

Pour le Jury de Police.
Nous sommes autorisés à annoncer que LOUIS YOUNG est candidat pour le Jury de Police. (Amé Ward.)

OPÉLOUSAS, 19 Juillet 1876.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée à la Convention Démocrate-Conservatrice du 15 Juillet 1876, les messieurs dont les noms suivent, sont par le présent annoncés comme constituant le Comité Exécutif Central de cette Paroisse, à savoir:

J. L. Estorge, R. H. Littlel, Diemel Durio, Albert Guidry, Charles N. Ealer, Ozzime Fontenot, Martin Carron, George J. Moore, Bennet E. J. L. ESTORGE, Président de la Convention Démocrate-Conservatrice de la Paroisse St. Landry.

AVIS.

METANT assuré des services de M. Walton A. Soudou, un pharmacien accompli et expérimenté, le public est par le présent averti que les prescriptions et les médicaments seront préparés avec soin, et à tout genre de jour ou de nuit; la résidence de M. Soudou étant adjointe à la Pharmacie, et il se fera toujours un plaisir de servir les clients à toute heure du jour ou de la nuit.

C. M. MAYO, agent. A l'enseigne du Gros Morlet. Opelousas 21 août 1876. 44f

Eureka House.

Vis-à-vis la Maison de Cour, Opelousas, récemment réparée à neuf. Une attention particulière sera portée aux pensionnaires et visiteurs. Table des meilleurs et prix modérés. On sollicite l'engagement du public. A. L. COMB, Propriétaire. 13 Nov. 1875. 5f

WM. HERR, Jr. Barbier.

AVANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Ross et celui de Munzschelmer, est prêt à recevoir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés. Opelousas 15 Juin 1872. 40f.

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

EDITION quotidienne, \$14 par an, payable d'avance; hebdomadaire, \$5 par an.

J. C. Denis.

FACTEUR DE COTON, No. 57, rue Canardet, Nouvelle-Orléans, vient de recevoir de la part des marchands de la paroisse St. Landry, l'encouragement qu'il a rencontré parmi eux pendant la saison dernière